

**Au cours des vingt dernières années, l'Auvergne a subi deux récessions économiques, comme les autres régions françaises : l'une au début des années 1990 et l'autre en 2008-2009. Hormis durant ces deux périodes de crise, le volume du produit intérieur brut (PIB) n'a cessé de progresser. Toutefois, en période de crise comme en phase de croissance, l'économie auvergnate a toujours moins bien réagi que les autres régions de province dans leur ensemble. Le poids de l'Auvergne dans le PIB de province s'est donc amenuisé au cours du temps. Ce « déficit de croissance » est lié aux évolutions de population et d'emploi. Il s'explique, en partie, par la structure productive auvergnate, moins tournée vers les services marchands. L'Auvergne se situe désormais en bas de classement pour le PIB par emploi mais est mieux placée pour le PIB par habitant.**

► Alain BATIFOULIER et Armelle BOLUSSET, Insee

Depuis deux décennies, l'économie auvergnate souffre d'un déficit de croissance. Durant la période 1990-2011, son PIB en volume augmente à un rythme légèrement inférieur à 0,8 % par an en moyenne, soit presque deux fois moindre que la moyenne de province<sup>1</sup>. Seules cinq autres régions, dont ses voisines Bourgogne et Limousin, sont dans ce cas. Cette période n'est toutefois pas uniforme : comme ailleurs, deux récessions encadrent une quinzaine d'années de croissance. Les crises sont toutefois plus marquées dans la région et la période de reprise moins dynamique.

### L'Auvergne peine à sortir de la crise de 2008

De 1990 jusqu'au déclenchement de la crise de 1993, le PIB de l'Auvergne perd en moyenne 1,7 % par an en volume. Dans le même temps, celui de l'ensemble des régions de province s'accroît de 0,5 %. Les années suivantes s'avèrent plus favorables, l'Auvergne retrouvant une évolution économique plus en phase avec celle de l'ensemble du territoire. Le PIB régional retrouve peu à peu son niveau en volume de

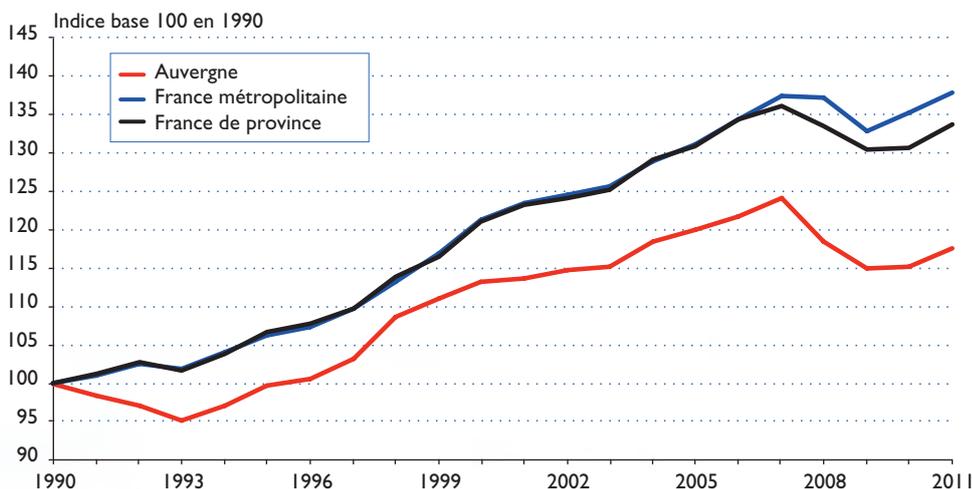
1990, puis le dépasse. Néanmoins, les performances économiques de l'Auvergne restent plus contenues que celles de l'ensemble des régions de province : + 1,9 % de croissance annuelle en moyenne sur la période 1993-2007 contre + 2,1 %. Avec l'arrivée de la crise, entre 2007 et 2011, le PIB auvergnat recule en moyenne de 1,4 % par an en volume alors que le PIB de province résiste mieux (- 0,5 %). L'Auvergne fait ainsi partie de la dizaine de régions qui ne retrouvent pas en 2011 le niveau de PIB en volume qu'elles avaient atteint trois ans auparavant.

Du fait de ce différentiel de croissance persistant, le poids de l'Auvergne dans

la création de richesse nationale s'amoindrit lentement. En 1990, le PIB auvergnat représente 2,8 % du PIB de province. En 1993, cette part s'abaisse à 2,6 %. Au début de la dernière crise, elle est de 2,5 % ; en 2011, elle se limite à 2,4 %. Pendant toute cette période, l'Auvergne est restée au 18<sup>e</sup> rang des régions pour sa contribution au PIB provincial, devant la Franche-Comté, le Limousin et la Corse, dont les effectifs de population et d'emploi sont plus faibles. Bien qu'étant désormais moins peuplée que l'Auvergne, la Champagne-Ardenne produit une richesse de 10 % supérieure, les emplois restant plus nombreux dans cette région. ▽

### ►► Des crises plus accentuées en Auvergne

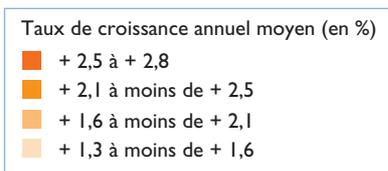
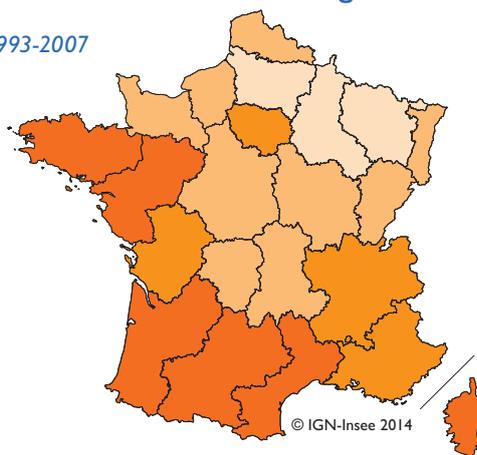
Évolution annuelle du produit intérieur brut en volume chaîné



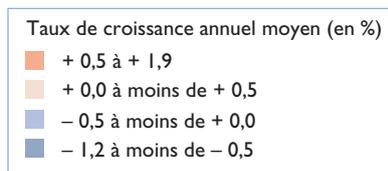
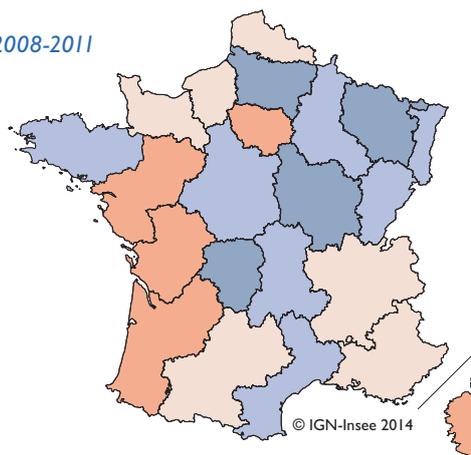
<sup>1</sup> Dans cette étude, le champ de comparaison est restreint à la France de province. En effet, la situation de l'Île-de-France, première contributrice au PIB national, est atypique. Sa structure productive est beaucoup plus qu'ailleurs orientée vers les services marchands. Très ouverte sur l'extérieur, elle est de plus beaucoup plus sensible à l'impact des évolutions internationales, tant en période de crise que de reprise.

►► Évolution annuelle des PIB régionaux en volume

Période 1993-2007



Période 2008-2011



Source : Insee, Comptes régionaux base 2005

La croissance, reflet de l'évolution démographique et de l'emploi

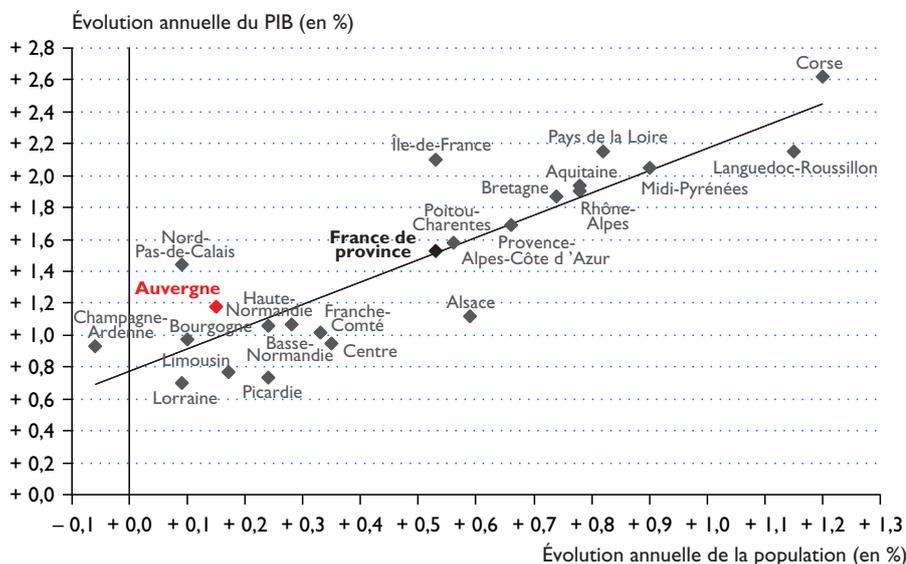
Croissance économique et croissance démographique sont souvent liées : l'activité tend à se développer davantage dans les territoires où il faut répondre aux besoins d'une population en augmentation. Parallèlement, les apports migratoires tendent à être plus impor-

tants dans les régions où l'activité est la plus dynamique. Avec une croissance annuelle de la population de 0,15 % sur la période 1993-2011, l'Auvergne ne s'inscrit pas dans ce cercle vertueux. Elle fait ainsi partie, comme ses voisines Bourgogne et Limousin, d'un ensemble de régions cumulant les effets d'une démographie poussive et d'une faible vitalité économique, à l'opposé de celles du Sud de la France en particulier.

De même, croissance économique et croissance de l'emploi sont fortement corrélées. Or, l'Auvergne fait partie des cinq régions où l'emploi a le moins progressé entre 1993 et 2011. Avec une hausse de 0,4 % par an en moyenne, le rythme de création d'emplois est deux fois inférieur à celui observé en province pendant la même période. Ce décalage s'explique essentiellement par une moindre progression de l'emploi dans le secteur tertiaire : moins de 1 % par an en moyenne en Auvergne contre 1,4 % en province. ►

►► La croissance du PIB est corrélée à celle de la population

Évolution annuelle moyenne du PIB en volume et de la population entre 1993 et 2011



Source : Insee, Comptes régionaux base 2005, estimations de population

Une orientation économique défavorable

Le déficit de croissance dont souffre l'Auvergne découle en partie de la structure de son appareil productif. En effet, les activités les plus génératrices de valeur ajoutée y sont moins développées. De plus, pour un même grand secteur, l'évolution de la valeur ajoutée sur longue période est souvent plus faible dans la région.

Le tissu économique de la région a connu les mêmes mutations que sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, depuis 20 ans, le tertiaire marchand<sup>2</sup> est le principal moteur de l'économie :

<sup>2</sup> Ce secteur rassemble le commerce, l'hébergement-restauration, les transports et les services marchands.

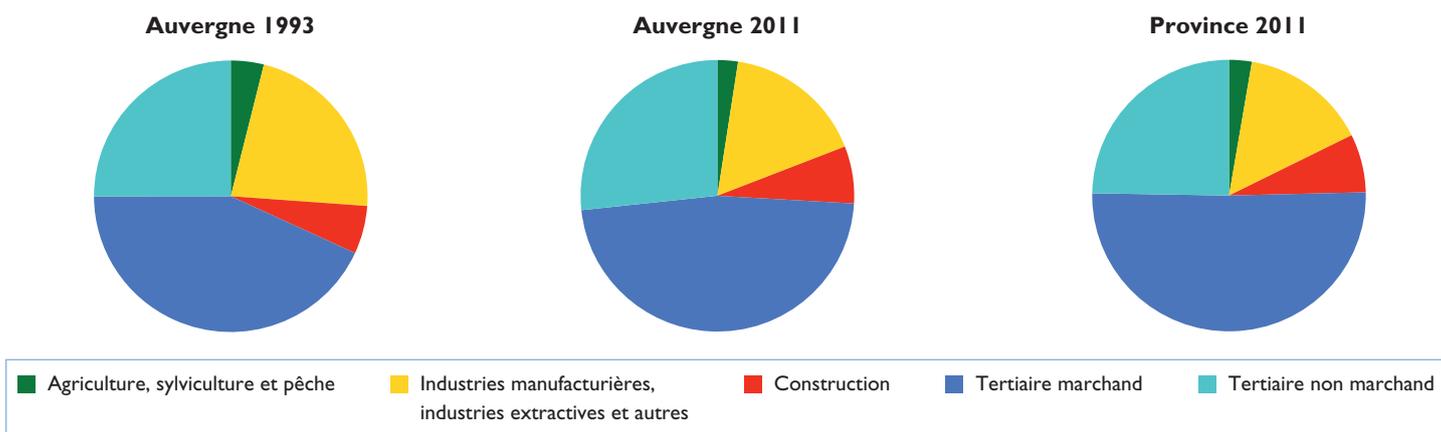
sa valeur ajoutée progresse plus vite que la moyenne des autres secteurs. Mais le tertiaire marchand est moins présent en Auvergne. Il génère 47 % de la valeur ajoutée et regroupe 38 % des emplois en 2011 contre respectivement 51 % et 44 % en province. De plus, sa croissance est moins vive dans la région : 1,7 % contre 2,0 % sur la période 1993-2011 en moyenne annuelle. En particulier, le commerce est nettement moins dynamique : sa valeur ajoutée progresse de 1,4 % par an contre 1,9 % en province. L'écart sur les seuls services marchands se limite à 0,1 point. À un niveau plus fin, les différences de structures productives jouent également en défaveur de l'Auvergne. Ainsi, les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » sont toujours moins représentés en Auvergne, même si la croissance de leur valeur ajoutée a été plus forte ces vingt dernières années dans la région. Le développement de ces activités peut résulter en partie du fait que bon nombre d'entreprises d'autres secteurs ont voulu peu à peu se recentrer sur le cœur de leur métier. Elles ont alors délégué certaines tâches, assurées jusque-là par leur propre personnel (gardiennage, entreposage, comptabilité...) à des

entreprises spécialisées et répertoriées dans les services marchands. Autre effet de structure défavorable, les activités immobilières, dont la croissance est deux fois plus faible, sont surreprésentées. De même, le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, qui fait partie des secteurs les moins créateurs de richesse, est plus présent en Auvergne qu'en province : 27 % de la valeur ajoutée contre 25 % en province. Celle-ci évolue par ailleurs plus lentement dans la région : + 0,3 % par an contre + 0,8 % en province entre 1993 et 2011. Dans ce secteur, la valeur ajoutée est en effet majoritairement constituée par la rémunération des salariés. Or, l'emploi dans le tertiaire non marchand a progressé moins vite en Auvergne qu'ailleurs : + 0,7 % par an entre 1993 et 2011 contre + 1,0 % en province. L'industrie est également surreprésentée en Auvergne, alors qu'elle génère moins de croissance que les autres secteurs en moyenne. Elle concentre encore 16 % des emplois en 2011, soit 2 points de plus qu'en province. Depuis 1993, les emplois industriels tendent à se réduire d'année en année (- 1,0 % en moyenne en Auvergne comme en province). Cette érosion des effectifs marque une lente

désindustrialisation qui se retrouve dans l'évolution de la valeur ajoutée du secteur. Dans les années 1990, l'industrie représentait plus de 20 % de la richesse créée en Auvergne comme en province. En 2011, cette part se limite à 17 % (Auvergne) et 15 % (province). Point positif pour la région, la croissance de la valeur ajoutée industrielle sur la période 1993-2011 y est plus élevée qu'en province : 1,6 % contre 1,5 %. Dans le même temps, la richesse produite en Auvergne dans la construction et l'agriculture croît très faiblement : + 0,2 % en moyenne annuelle pour chacun des deux secteurs. L'écart avec la moyenne de province est très défavorable dans l'agriculture (- 1,2 point) ; il est plus resserré dans la construction (- 0,2 point). Si la part de la construction dans la valeur ajoutée régionale a eu tendance à augmenter au cours de la période, pour atteindre 7 % comme en province, celle de l'agriculture se réduit. Alors qu'elle contribue à 4 % de la valeur ajoutée régionale au début des années 1990, elle n'en représente aujourd'hui plus que 2,4 %. Ce déclin s'accompagne d'une forte érosion des emplois agricoles (- 2,3 % par an entre 1993 et 2011). ▽

### ►► Une tertiarisation progressive de l'économie auvergnate

Part des secteurs dans la valeur ajoutée (en %)



Source : Insee, Comptes régionaux base 2005

### L'Auvergne mal classée pour le PIB par emploi

La répartition des emplois auvergnats, moins orientés vers les activités à forte valeur ajoutée, a un impact sur le PIB par emploi, qui mesure la producti-

tivité apparente du travail. Celle-ci est en effet plus élevée dans les services marchands, secteur sous représenté en Auvergne et moins élevée dans le non-marchand, secteur surreprésenté. En 2011, l'Auvergne se classe ainsi au 18<sup>e</sup> rang des régions de province pour

le PIB par emploi. D'un montant de 63 300 euros, il est inférieur de 6 % à la moyenne. L'écart avec cette dernière est maximal lors des années de crise. En 1993, 2009 et 2010, il dépasse 7 %, alors qu'il avait atteint un minimum de 4 % à la fin des années 1990. Depuis,

l'Auvergne, comme le Limousin et la Basse-Normandie, occupe l'une des quatre dernières places au classement des régions et ce quelle que soit l'année. L'Auvergne se place mieux si l'on rapporte le PIB au nombre d'habitants. Depuis plus d'une décennie, elle oscille

entre la 11<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> place des régions de province. Si certaines comme le Languedoc-Roussillon, la Picardie et la Lorraine présentent des PIB par emploi supérieurs à ceux de l'Auvergne, leur PIB par habitant est toujours inférieur. En effet, leur population occupe moins

souvent un emploi, car le taux d'emploi chez les 15-64 ans est nettement plus faible que celui observé dans la région. En 2011, le PIB par habitant auvergnat s'établit à 24 700 euros, soit 7 % en dessous de la moyenne de province. ▶

## Méthodologie

### ► Sources :

► Les comptes régionaux sont publiés en base 2005, suite notamment à la prise en compte de la nouvelle nomenclature d'activités NAF « rév. 2 ». Ils ont été rétopolés jusqu'en 1990 en utilisant des tables de passage entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature. Depuis 2008, l'estimation des valeurs ajoutées régionales des branches marchandes (hors agriculture) repose sur l'utilisation des fichiers sur les comptes des entreprises issus du dispositif É sane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) et du fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce dernier permet d'opérer la régionalisation des comptes des entreprises en fonction de la masse salariale des établissements. La valeur ajoutée d'une entreprise est ainsi régionalisée au prorata de la masse salariale de chacun de ses établissements. Dans le cas des services non marchands (administration publique en particulier), la régionalisation est effectuée en fonction des seules rémunérations versées aux salariés de ces secteurs (à partir de la source Clap). La branche agriculture est régionalisée en utilisant directement les comptes élaborés par le ministère de l'Agriculture. Les valeurs ajoutées des établissements sont ensuite agrégées par secteur d'activité et par région. La structure des valeurs ajoutées régionales déterminée sur cette base est appliquée au PIB national pour l'estimation des PIB régionaux. La prise en compte de la source É sane à partir de 2008 a pu introduire des ruptures de série, rendant délicate l'interprétation des évolutions entre 2007 et 2008.

Les comptes des départements d'outre-mer (DOM) sont établis directement par les services de l'Insee dans les DOM, de manière indépendante du calcul des comptes des régions métropolitaines. Ils sont ensuite soustraits des comptes nationaux France entière (métropole + DOM). On peut alors en déduire des agrégats au niveau de la France métropolitaine sur lesquels la méthode de régionalisation exposée précédemment est appliquée.

► Les comptes nationaux (PIB au niveau France entière) ont été publiés le 15 mai dernier en base 2010, pour se conformer au nouveau règlement européen (SEC 2010). Toutefois, les PIB régionaux calés sur ces nouveaux agrégats nationaux, ne pourront être diffusés qu'au début de l'année 2015, compte tenu des délais nécessaires pour régionaliser ces agrégats. Les évolutions régionales qui font l'objet de la présente étude ne devraient, pour autant, pas être remises sensiblement en cause par le passage à la base 2010.

### ► Définitions :

- Le **PIB**, dans son approche dite « production », est égal à la somme des valeurs ajoutées augmentées des impôts sur les produits et diminuées des subventions sur les produits.
- Le **PIB en volume** est égal au PIB en valeur diminué de l'impact de l'évolution des prix sur la période considérée.
- La **valeur ajoutée** est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Bien que proches, les évolutions du PIB et celles de la valeur ajoutée peuvent donc différer, notamment en période de conjoncture économique défavorable au cours desquelles les impôts sur les produits diminués de subventions sur les produits sont susceptibles de varier plus sensiblement.
- Les données en **volume** sont utilisées pour des comparaisons temporelles. Les données en **valeur** sont quant à elles plutôt utilisées pour calculer des structures (comparaison de part des secteurs dans la valeur ajoutée entre plusieurs dates) ou pour calculer des ratios du type PIB/habitant.

### Pour en savoir plus :

- « Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise », Insee première n° 1 501, juin 2014 ;
- « Le produit intérieur brut auvergnat entre 1990 et 2004 », Insee Auvergne La lettre n°44, septembre 2007 ;
- « Comprendre le PIB et la croissance », Insee en bref, novembre 2013.